

L'AIDE INDIVIDUALISÉE EN SECONDE

Sommaire

Qu'est-ce qu'un élève à aider individuellement ?	2
Les compétences mises en jeu chez les enseignants	2
Les méthodes de choix des élèves	3
La séance d'aide.....	3
La mise en œuvre au sein de l'établissement.....	4
Différenciation modules / aide individualisée	4
Les retombées positives observées	5
Difficultés rencontrées, dysfonctionnements, dérives possibles	5
Un exemple de situation	7

Qu'est-ce qu'un élève à aider individuellement ? ▲

BO du 27/05/99 : « l'aide individualisée est apportée à des élèves () qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou présentent des lacunes plus profondes que l'enseignement modulaire ne peut pas résoudre.

Cette aide doit permettre de redonner confiance aux élèves en leur offrant la possibilité, avec l'appui de leurs professeurs, de s'interroger sur leurs difficultés, sur les méthodes qui leur sont proposées. De la sorte, ils sont ainsi mis en situation d'acquérir peu à peu une autonomie et de nouvelles compétences pour rentrer dans la logique du travail qui leur est demandé. »

En seconde, les difficultés des élèves sont de deux ordres : → s'adapter à la seconde,
→ affiner le projet personnel.

Les objectifs de l'aide individualisée peuvent donc être :

- **redonner confiance, aider l'élève à prendre conscience de ses compétences et de ses besoins ;**
- **aider au travail personnel et à la prise d'autonomie** : aider l'élève à s'adapter au rythme de la seconde et aux exigences, lui donner des méthodes pour la gestion du travail, le faire réfléchir à ses propres méthodes, l'aider à s'auto-évaluer ;
- **assurer la maîtrise des compétences transversales** :
 - développer une réponse (écrite ou orale) par une argumentation ou une démonstration ;
 - observer, analyser, interpréter (un texte, un énoncé, un fait, une expérience, une image, un graphique) ;
 - classer, hiérarchiser (des faits, des arguments, des données) ;
 - produire une synthèse ;
 - prendre des notes ;

Remarque : le français et les mathématiques permettent de travailler en vue de l'obtention de ces compétences et par conséquent les difficultés rencontrées dans les différentes matières seront prises en compte en aide individualisée.

- **résoudre certaines difficultés ponctuelles disciplinaires.**

L'aide individualisée n'a pas pour but la mise en place de savoirs (il ne s'agit pas de refaire un cours ou du rattrapage). Cela dit, il convient de ne pas faire de méthodologie sans support disciplinaire.

Les compétences mises en jeu chez les enseignants ▲

Les enseignants savent déjà dialoguer, aider individuellement, même si ce n'est pas toujours dans le cadre du cours traditionnel; il s'agit donc essentiellement de développer certaines compétences qui permettent de **prendre en compte l'individu et sa personnalité**, les enseignants ayant, jusqu'ici, l'habitude de s'adresser **plutôt au groupe classe** :

- **être à l'écoute de l'élève, le mettre en confiance** : celui-ci doit pouvoir s'exprimer, ne pas se sentir enfermé dans un ensemble de prérequis où il y a honte à ne pas savoir, être aidé dans la prise de conscience de ses compétences pour lui permettre de s'estimer ;
- **mettre en œuvre un diagnostic pédagogique** : cela suppose de savoir analyser un ensemble de signes, le cheminement, les interrogations de l'élève, ses difficultés et ses faiblesses de l'ordre des capacités et des compétences, à travers ses productions, ses démarches, ses erreurs ;
- **mettre en œuvre un plan de travail ou « programme de réussite personnalisé »** : l'aide individualisée doit conduire l'élève à la réussite sur des points ciblés dont le lien avec le reste de l'enseignement est clair pour lui, mais aussi lui apprendre à réinvestir ses connaissances et à transférer ses acquis;
Le BO du 27/05 précise : « des objectifs et un plan de travail pour quelques semaines sont proposés à chaque élève par les enseignants qui procèdent ensuite à une analyse et un bilan permettant de compléter ou de réorienter la nature de l'aide apportée à chacun des élèves concernés. Ce bilan interviendra plusieurs fois dans l'année scolaire selon une périodicité définie par l'équipe éducative »
- rendre l'élève sujet de la construction des savoirs (il se sent plutôt objet) : lui permettre d'analyser et évaluer sa façon de travailler, de remettre en cause ses méthodes, le faire réfléchir à son projet, **l'aider à s'auto-évaluer**, et donc à mesurer le chemin parcouru mais aussi ce qu'il reste à faire ;

- **acquérir une culture de l'évaluation** : repenser ses méthodes d'évaluation vers une évaluation plus positive, plus formative, mais aussi développer des outils d'évaluation de l'élève (pour décider de le faire entrer ou sortir du dispositif d'aide), de l'impact de l'aide sur ses progrès, ainsi que des outils d'auto-évaluation à fournir à l'élève (travail sur les compétences).
- **réfléchir à la démarche d'aide** : (l'élève est face à l'acte d'apprendre, bien souvent les demandes de formation sont dans le cadre « pourvu qu'il m'écoute » plutôt que « pourvu qu'il apprenne »). La prise en compte de l'élève dans son individualité nécessite la prise en compte de sa volonté, l'aide individualisée ne sera efficace que si l'élève adhère à la démarche. La meilleure façon d'associer l'élève à la démarche est de s'appuyer sur une évaluation objective et indépendante de la note, des compétences qu'il reste à construire. Encore faut-il que l'élève ressente la nécessité d'acquérir ces compétences, que cela ait du sens pour lui. Cette prise de conscience se construit en dehors de l'aide individualisée, en classe entière ou en module. Elle concerne tous les élèves, car elle conditionne la réussite des apprentissages de chacun.

Reste la question : comment faire avec les élèves « difficiles » ?

Les méthodes de choix des élèves

Analyse des dossiers scolaires, des résultats de l'évaluation nationale à l'entrée en seconde, de tests (non notés), d'exercices choisis dans les cahiers d'aide à l'évaluation, de problèmes permettant à l'élève de prendre conscience de ses besoins et ses difficultés, d'observations de l'élève au travail, d'entretiens avec l'élève, de questionnaires en direction des élèves.

Le choix est arrêté par l'équipe pédagogique et est suivi d'un entretien avec l'élève ; un plan de travail avec des objectifs clairs lui sera proposé.

La note de rentrée 2000 précise que « les résultats de l'évaluation d'entrée en seconde, complétés par un entretien individuel entre l'élève et le professeur, doivent servir de base pour identifier les difficultés propres à chaque élève et ses besoins en aide individualisée »

Remarques :

- Certains élèves et certains parents refusent d'adhérer à cette démarche, mais généralement les élèves sont très demandeurs.
- La durée de l'aide est variable suivant les établissements et suivant les professeurs, de l'aide ponctuelle qui dure une heure à la période située entre deux vacances. (Des difficultés dans la gestion des présences apparaissent en cas de changements trop fréquents.)

La séance d'aide

- avoir toujours à l'esprit que l'aide individualisée n'est **ni un module, ni un TD, ni un cours supplémentaire**. Elle est donnée à la demande de l'élève et le professeur doit **s'adapter à chaque cas** ; le fonctionnement doit rester souple : l'élève doit pouvoir s'exprimer librement, poser les questions qu'il n'ose pas poser en classe entière, être guidé pour apprendre à comprendre et expliquer ses démarches ;
- la première séance d'aide permet de poursuivre la négociation avec l'élève et l'élaboration du contrat ;
- consacrer au moins cinq minutes pour un dialogue avec chaque élève lors de l'heure d'aide ;
- **faire un bilan de chaque séance** ; replacer l'apport de la séance dans le cours et la progression générale ; cette articulation est nécessaire pour rendre l'élève autonome par rapport au dispositif ;
- **prévoir une restitution en classe entière** : faire participer les élèves aidés sous différentes formes (soutien par rapport aux autres, exposés, interventions ponctuelles...) afin de les valoriser et d'améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes ;
- **remplir avec l'élève des fiches de suivi**, voire un carnet de bord, relatant : le constat, le contrat d'objectifs, les activités, les difficultés rencontrées, les réussites, l'évaluation et le bilan de cette période d'aide ;
- faire varier le positionnement de l'élève : élève, étudiant, correcteur, auto correcteur, questionneur, concepteur, analyste, équipier,...

La mise en œuvre au sein de l'établissement ▲

L'aide individualisée existe sous différentes formes, il s'agit d'adapter le nouveau dispositif aux équipes pédagogiques et à la spécificité de l'établissement.

En conseils d'enseignement, en réunions de professeurs principaux de seconde, en réunions d'équipes pédagogiques, il convient en début d'année scolaire de réfléchir :

- à ce qu'est un élève à aider individuellement, aux critères de choix ;
- au type de plan de travail, de contrat qui sera proposé à l'élève ;
- au rythme de changement ;
- aux types d'évaluation pour ces changements ;
- **à la mise en place d'une concertation de l'équipe pédagogique** pour le choix et le suivi des élèves, ainsi qu'aux rôles qu'ont à jouer les CPE et les COP ;
- **à l'approche interdisciplinaire :**
La note de rentrée 2000 précise que « les difficultés scolaires sont souvent sous l'effet de difficultés langagières . Aussi, en français et en mathématiques, on s'efforcera de remédier à ces difficultés par un travail spécifique, en concertation avec les professeurs des autres disciplines. »
- **aux articulations de l'aide individualisée avec les modules et les autres formes d'aide** proposées par l'établissement ;
- **aux relations qui peuvent exister entre l'aide en français et l'aide en mathématiques** en vue d'une répartition des difficultés à traiter, une répartition des élèves, ou d'une articulation du travail dans le cas où des élèves bénéficieraient des deux aides (confronter les listes des compétences des deux matières) ;
- à la mise en place pendant les trois premières semaines de l'année ;
- à l'accueil et aux activités proposées aux élèves non retenus pour l'aide individualisée ;
- à la façon de présenter l'aide individualisée aux élèves et aux parents de façon positive et avec un langage commun à tous les professeurs :

- ♣ il est important que les élèves soient informés en classe entière par le professeur principal et que le discours soit positif : l'élève doit entendre que l'aide individualisée n'est ni une punition, ni un cours particulier, ni un cours de rattrapage, mais qu'elle est inscrite dans une structure pédagogique avec des objectifs généraux (s'adapter à la seconde, affiner son projet personnel) et que les contenus sont en lien direct avec le reste de l'enseignement. L'élève doit comprendre que c'est un lieu où il pourra s'exprimer en échappant au regard des autres, où il pourra analyser et mieux cerner ses difficultés, où il apprendra à réinvestir ses connaissances, à s'auto-évaluer, à évaluer ses progrès.

On peut souligner que l'aide individualisée dont un des objectifs est l'aide au travail personnel et la prise d'autonomie est en cohérence avec les TPE prévus en classe de première à la rentrée 2000.

- ♣ les élèves doivent être informés des modalités de choix et du rythme de changement.

- ♣ ces heures pourraient s'appeler « aide individualisée et travail personnel », ainsi tous les élèves seraient concernés par le dispositif : 8 au maximum avec leur professeur, les autres en autonomie en permanence, au CDI, ou avec des aides éducateurs, en salle informatique....

Remarque : il convient de choisir avec soin la plage horaire de l'aide individualisée, elle a en effet une incidence sensible sur l'efficacité du dispositif.

Différenciation modules / aide individualisée ▲

Les modules traitent **les difficultés des élèves**,
L'aide individualisée traite **les élèves en difficulté**.

L'objectif des modules était de modifier la vision portée sur l'élève et l'évaluation de ce dernier par l'enseignant.

L'aide individualisée s'intéresse davantage au développement du projet personnel.

Public : les modules concernent tous les élèves,
l'AI ne concerne que certains élèves.

Articulation avec le cours / pédagogie:

les activités modulaires sont en relation étroite avec les objectifs du programme et la progression générale ; il s'agit d'enseigner autrement ce qui doit être enseigné ; l'AI peut être indépendante des activités menées en cours et ne se fonde pas à priori sur le programme ; il s'agit d'écouter, de dialoguer et de remotiver pour favoriser le passage à la mise en œuvre d'un enseignement adapté.

Objectifs :

les modules répondent à des besoins ciblés (et attendus) d'un groupe homogène (rassemblé autour d'un même pôle) ;
l'AI propose de résoudre des difficultés particulières, propres à chaque individu.

Les retombées positives observées

- émergence d'une culture nouvelle chez les enseignants et chez les élèves :
 - ♣ les qualités d'écoute des professeurs sont sollicitées et optimisées, l'attention portée à l'élève en tant qu'individu est accrue.
 - ♣ l'élève parle plus facilement de ses difficultés, ose prendre la parole même en classe entière.Ces changements d'attitudes dépassent le cadre de l'heure d'aide et cette nouvelle relation professeur / élève est perçue de façon très positive.
- confiance restaurée chez les élèves les plus fragiles.

Difficultés rencontrées, dysfonctionnements, dérives possibles

- difficultés à évaluer l'élève, pour le faire entrer dans le dispositif d'aide mais aussi pour mesurer ses progrès et le déclarer apte à en sortir (absence d'outils) ;
- absence fréquente de contrat passé avec l'élève sur des objectifs précis à atteindre ;
- difficultés à conduire l'élève aidé vers l'autonomie ;
- peu de réflexions menées autour :
 - de l'articulation aide en français / aide en mathématiques,
 - du rôle du professeur principal,
 - d'une concertation avec les autres membres de l'équipe pédagogique ;
- manque de différenciation modules / aide individualisée ;
- absence dans les établissements, de moyens d'évaluation du dispositif d'aide ;
- installation de l'élève dans une situation d'assistantat :
 - attente de progrès immédiats et visibles dans les notes, sinon démotivation,
 - demande de soutien systématique, ce qui va à l'encontre de la prise d'autonomie visée,
 - l'élève n'écoute plus le cours puisque l'heure d'aide viendra combler ses lacunes ;
- constitution progressive d'un « noyau dur » d'élèves aidés, avec les risques de dérives ci-dessus ;
- constitution de groupes d'approfondissement pour un passage en S par exemple.

La note de la rentrée 2000 rappelle que « la constitution des groupes doit rester flexible et être repensée en fonction des besoins ponctuels ou de la progression de l'élève. Il ne s'agit en aucun cas de constituer des groupes de "renforcement" destinés à favoriser l'orientation dans une série donnée. ».

Exercice 6

Ne rien écrire dans cette colonne

x^2 est le produit de deux facteurs : x et x .
 $x - 9$ est la somme de deux termes : x et (-9) .
 $x(x+9)$ est le produit de deux facteurs : x et $x+9$.
 $x^2 + x(x+9)$ est la somme de deux termes : x^2 et $x(x+9)$.

1° a) Parmi les expressions suivantes, entourer celles qui sont écrites sous la forme d'une somme.

$3x + 4$

$x(x+1)$

$x(x+3) - 4$

$x + (x-1)(x+2)$

$(x-1)^2$

$2x(x-3) + 3(x-1)$

1 2 9 0
30

b) Parmi les expressions suivantes, entourer celles qui sont écrites sous la forme d'un produit.

$3x + 4$

$x(x+1)$

$x(x+3) - 4$

$x + (x-1)(x+2)$

$(x-1)^2$

$2x(x-3) + 3(x-1)$

1 3 9 0
31

2° Voici quatre égalités remarquables :

égalité n° 1 : $ab + ac = a(b + c)$

égalité n° 3 : $a^2 - 2ab + b^2 = (a - b)^2$

égalité n° 2 : $a^2 + 2ab + b^2 = (a + b)^2$

égalité n° 4 : $a^2 - b^2 = (a + b)(a - b)$

Les expressions A, B, C et D ci-dessous sont écrites sous la forme d'une somme.

Écrire les expressions B, C et D sous la forme d'un produit de facteurs en indiquant l'égalité utilisée comme dans l'exemple ci-dessous.

Exemple :

$A = x^2 + 3x$. En utilisant l'égalité n° 1, cette expression peut s'écrire :

$A = x(x + 3)$

Calculer : $B = x^2 + 10x + 25$. En utilisant l'égalité n° 2, cette expression peut s'écrire :

$B = (x + 5)^2$

1 9 0
32

1 9 0
33

$C = (x + 5)^2 - 4$. En utilisant l'égalité n° 4, cette expression peut s'écrire :

$C = (x^2 + 10x + 25) - 4$

1 6 9 0
34

1 2 6 9 0
35

$D = (x - 1)^2 + (x - 1)(x + 3)$. En utilisant l'égalité n° 1, cette expression peut s'écrire :

$D =$

1 6 9 0
36

1 2 6 9 0
37

Un exemple de situation

Évaluation :

L'exercice en annexe a été réalisé par un élève lors de l'évaluation nationale à l'entrée en seconde.

Diagnostic :

Dans certaines situations, l'élève ne fait pas la distinction entre somme et produit.

Le « contrat » :

L'élève est inscrit à deux séances d'aide individualisée.

Le professeur lui en explicite les objectifs :

- apprendre à reconnaître une somme et un produit ;
- appliquer cette compétence à la résolution des équations du premier degré.

Le professeur indique à l'élève que cette compétence sera réinvestie dans la factorisation, la résolution d'équations plus complexes et l'étude du sens de variation de fonctions.

Des activités de remédiation :

• Exercice 1 :

1. Pour calculer une expression, on effectue une suite d'opérations.

a) Par exemple, le calcul de $2x - 1$ peut être illustré de la façon suivante :

$$x \xrightarrow{\times 2} 2x \xrightarrow{+(-1)} 2x - 1 ; 2x - 1 \text{ est la } \underline{\text{somme}} \text{ de } 2x \text{ et de } -1.$$

b) De même, le calcul de $(x + 3)(x - 2)$ correspond au schéma suivant :

$$\left. \begin{array}{l} x \xrightarrow{+3} x + 3 \\ x \xrightarrow{+(-2)} x - 2 \end{array} \right\} \times \rightarrow (x + 3)(x - 2) ; (x + 3)(x - 2) \text{ est le } \underline{\text{produit}} \text{ de } (x + 3) \text{ et de } (x - 2).$$

2. Compléter les lignes suivantes et préciser si l'expression obtenue est une somme ou un produit :

a) $x \xrightarrow{\times (-5)} \dots \xrightarrow{+1} \dots$

b) $\left. \begin{array}{l} x \xrightarrow{\times 3} \dots \xrightarrow{+(-2)} \dots \\ x \xrightarrow{\times 2} \dots \xrightarrow{+5} \dots \end{array} \right\} \times \rightarrow \dots$

c) $\left. \begin{array}{l} x \xrightarrow{+3} \dots \\ x \end{array} \right\} \times \rightarrow \dots \xrightarrow{+(-4)} \dots$

d) $x \xrightarrow{+(-1)} \dots \xrightarrow{(\quad)^2} \dots$

e) $x \xrightarrow{(\quad)^2} \dots \xrightarrow{+(-1)} \dots$

• **Exercice 2 :**

Écrire le schéma correspondant à chacune des expressions suivantes :

$$(x + 2)(x - 1) \qquad 3x^2 - 1 \qquad 5(x + 1) \qquad x(x - 2)^2$$

• **Exercice 3 :**

Calculer chacune des expressions suivantes pour le réel x indiqué :

$3x + 4$	pour $x = -2$	$3x^2 - 1$	pour $x = -3$
$2 - 5x$	pour $x = \frac{1}{2}$	$(x - 1)^2$	pour $x = -\frac{3}{2}$
$x(x + 1)$	pour $x = -4$	$x + (x - 1)(x + 2)$	pour $x = 7$
$x(x + 3) - 4$	pour $x = 2$	$2x(x - 3) + 3(x - 1)$	pour $x = -5$

• **Exercice 4 :**

1. On veut résoudre l'équation : $4x = 3$.

1^{ère} étape : $4x$ est le produit de x par 4.

2^{nde} étape : pour trouver x , on multiplie par l'inverse de 4.

résolution : $4x = 3$.

$$x = 3 \times \left(\frac{1}{4}\right)$$

$$x = \frac{3}{4}$$

2. On veut résoudre l'équation : $x + 5 = -3$

1^{ère} étape : $x + 5$ est la somme de x et 5.

2^{nde} étape : pour trouver x , on ajoute l'opposé de 5.

résolution : $x + 5 = -3$

$$x = -3 + (-5)$$

$$x = -8$$

3. Résoudre les équations suivantes en s'inspirant des exemples précédents :

$$x + 7 = 10$$

$$-3x = 2$$

$$x + 4 = 0$$


$$6x = 0$$

$$2 - 3x = 8$$

$$\frac{7}{3}x - 2 = 5$$

$$3 - \frac{x}{6} = 0$$

$$\frac{4x - 3}{2} = -9$$

 Fin du document